



WWF

SYNTHÈSE

INT

2015

Rapport Forêts vivantes du WWF : Chapitre 5

SAUVONS LES FORÊTS EN PÉRIL

Entre 2010 et 2030, plus de 80% de la déforestation devrait se concentrer sur 11 régions dans le monde : les « fronts de la déforestation »

Le WWF est déterminé à mettre fin à la destruction des forêts vitales de la planète à travers l'objectif zéro déforestation et dégradation nettes (ZNDD) d'ici 2020¹, objectif présenté dans les précédents chapitres du *Rapport Forêts vivantes*.

Pour atteindre cet objectif, l'accent doit être mis en priorité sur les forêts les plus en danger. Fort de nombreuses études à ce sujet, le WWF a identifié **11 fronts de la déforestation** (cf. carte), régions les plus susceptibles d'être exposées dans un futur proche à des activités de déboisement ou à une forte dégradation.

En l'absence d'action pour infléchir la tendance, plus de **170 millions d'hectares de forêts pourraient être détruits dans ces zones d'ici 2030**, soit plus de 80 % du total des pertes forestières prévues à l'échelle de la planète. Pour se représenter l'ampleur de ce chiffre, il faut imaginer la destruction d'une forêt recouvrant l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Portugal en à peine 20 ans.

Il est d'autant plus urgent de sauvegarder ces 11 fronts de la déforestation qu'ils renferment l'une des plus exceptionnelles biodiversités au monde, et en particulier de nombreuses espèces emblématiques.






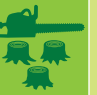






PLUS DE 170 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊTS POURRAIENT ÊTRE DETRUIITS D'ICI 2030

OÙ SE TROUVENT LES FRONTS DE LA DÉFORESTATION ?



Les 11 fronts de la déforestation et les pertes prévues (en millions d'hectares) entre 2010 et 2030

Afrique orientale : Favorisés par une densité démographique élevée, les cultures et le prélèvement de bois de chauffage menacent le Miombo et les forêts côtières d'Afrique orientale. Les incendies de forêt constituent également un problème grandissant. **Amazonie** : La plus vaste forêt au monde est aussi celle qui devrait subir les pertes les plus massives. Si la déforestation se poursuit au rythme actuel, plus qu'un quart de l'Amazonie aura été déboisée en 2030. **Australie orientale** : L'assouplissement de la législation visant à lutter contre la déforestation au Queensland et en Nouvelle-Galles du Sud pourrait s'accompagner d'une reprise du déboisement à grande échelle en vue d'y élever du bétail. **Bassin du Congo** : La région accueille un cinquième des forêts tropicales de la planète, qui forment l'habitat des gorilles, des chimpanzés et des éléphants de forêt. Ces espaces pourraient toutefois se fragmenter pour satisfaire les besoins de combustible et de terres d'une population en plein essor démographique. **Bornéo** : Non seulement l'île de Bornéo a perdu près de la moitié de ses forêts au cours des dernières décennies, mais la moitié de ses surfaces boisées restantes pourrait partir en fumée d'ici 2030. La plantation de palmiers à huile en est l'une des premières causes. **Cerrado** : Bien que le Cerrado brésilien abrite près de 5% de l'ensemble des espèces terrestres, moins de 3% d'entre elles sont strictement protégées. La conversion du couvert végétal naturel en surfaces agricoles se poursuit à un rythme alarmant. **Chocó-Darién** : Les forêts tropicales humides du Chocó-Darién comptent parmi les régions présentant la plus grande diversité biologique au monde, et pourtant, elles sont de plus en plus menacées par la production de feuilles de coca et l'élevage du bétail. **Forêts atlantiques/Gran Chaco** : Le durcissement des contrôles visant à protéger les fragments restants des forêts atlantiques accentue la pression sur le Gran Chaco. Bien que 85% du couvert forestier ait disparu ces 30 dernières années, le rythme de déforestation s'accroît encore. **Grand Mékong** : Si les économies de la région sont en phase de décollage, leur développement se fait en grande partie aux dépens de leurs forêts en menaçant une biodiversité unique et des services écosystémiques fondamentaux. **Nouvelle-Guinée** : Bien que la région conserve une couverture forestière abondante, la menace de déforestation se fait de plus en plus réelle. Le rythme de disparition des forêts pourrait en effet grimper en flèche si les propositions actuelles d'aménagement agricole venaient à se concrétiser. **Sumatra** : L'île abrite quelques-unes des forêts les plus riches et les plus diverses du globe, mais plus de la moitié ont déjà été détruites. L'autre moitié est menacée de déboisement par l'installation de nouveaux arrivants et par le développement de plantations commerciales destinées à la production d'huile de palme, de caoutchouc et de pâte à papier.

	 Bétail	 Agriculture à grande échelle	 Agriculture à grande échelle & changement d'usage des terres	 Exploitation non-durable du bois	 Plantations pour la pâte à papier	 Incendies	 Charbon de bois et bois de chauffage	 Extraction minière	 Infrastructures	 Énergie hydroélectrique
Amazonie	■	■	■	■		■		■	■	■
Forêts atlantiques/Gran Chaco	■	■		■	■	■	■	■	■	■
Bornéo		■	■	■	■	■		■	■	■
Cerrado	■	■					■	■	■	■
Chocó-Darién	■	■	■	■				■	■	
Bassin du Congo	■	■	■	■			■	■	■	
Afrique orientale	■	■	■	■		■	■	■	■	
Australie orientale	■		■	■				■		
Grand Mékong		■	■	■	■		■	■	■	■
Nouvelle-Guinée		■	■	■	■	■				
Sumatra		■	■	■	■	■			■	

Résumé des principales menaces sur les forêts sur les différents fronts de la déforestation

■ Cause principale de perte et/ou de dégradation importante du couvert forestier
 ■ Cause secondaire de perte et/ou de dégradation du couvert forestier
 ■ Cause moins importante de perte et/ou de dégradation du couvert forestier
 □ Non responsable de perte et/ou de dégradation du couvert forestier


QUELLES SONT LES MENACES ?

Les fronts de la déforestation font face à des pressions variées. A l'échelle du globe, la première cause de déforestation est l'expansion de l'agriculture intensive (production d'huile de palme et de soja, grand élevages de bétail), à laquelle s'ajoute le grignotage des terres par les petits agriculteurs. Deuxième menace, l'exploitation forestière non-durable et le prélèvement de bois de chauffage qui peuvent amorcer une spirale de dégradation et mener progressivement à une déforestation. Les activités minières, l'hydroélectricité et les autres projets d'infrastructures constituent également une grave menace : la création de nouvelles voies routières, en facilitant l'accès des forêts à de nouveaux arrivants ou exploitants agricoles, peut avoir un impact indirect important. Arrivent enfin, les incendies de forêt qui ont tendance à être de plus en plus fréquents et de plus en plus violents.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?

Comme le montrent les précédents chapitres du *Rapport Forêts vivantes*, il est possible de satisfaire la demande humaine en nourriture, en énergie et en matières premières pour les prochaines décennies sans pour autant sacrifier de précieuses forêts. En améliorant la planification, la gestion et la collaboration à l'échelle du territoire, il est possible d'accroître la production de manière durable et subvenir aux besoins de développement local tout en conservant les écosystèmes en danger.

Des interventions à grande échelle s'imposent sur les fronts de la déforestation pour mettre un terme à ce phénomène et pratiquer une utilisation des sols plus judicieuse et plus durable.



Notre raison d'être
 Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.
www.wwf.fr

Le WWF préconise les mesures suivantes :

- **Expansion et renforcement des réseaux d'aires protégées.** Les aires protégées, y compris les réserves indigènes, si elles sont bien gérées, ont prouvé leur efficacité stratégique pour combattre le recul des forêts. A minima, elles constituent des sanctuaires de biodiversité sur les fronts de la déforestation et servent de réservoir en vue d'une restauration ultérieure. Idéalement, ces aires doivent être connectées les unes aux autres et suffisamment grandes pour que les espèces sauvages puissent s'y déplacer librement et la nature fonctionner à son rythme.
- **Valorisation des services rendus par les écosystèmes.** Les forêts nous rendent de nombreux services : à titre d'exemple, elles assurent l'approvisionnement en eau et constituent à la fois des sanctuaires pour la biodiversité et des sites d'intérêt culturel. Le fait de reconnaître la valeur (notamment économique) de ces services doit inciter les gouvernements et les entreprises concernées par les fronts de la déforestation à prendre des décisions plus éclairées en matière d'occupation des sols.
- **Déploiement géographique de REDD+.** Le mécanisme REDD+ instaure des incitations encourageant les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation forestière. Celui-ci pourrait contribuer à contrer les menaces rencontrées sur les fronts de la déforestation, tout en favorisant la lutte contre la pauvreté, le respect des droits fonciers et une gouvernance équitable des ressources.
- **Constitution de chaînes d'approvisionnement « sans déforestation ».** Un nombre croissant de grands distributeurs, fabricants et investisseurs s'engagent à éliminer la déforestation de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs portefeuilles. La multiplication et le respect de ces engagements sont de nature à changer sérieusement la donne sur les fronts de la déforestation, sur lesquels les marchés internationaux des matières premières ne sont pas sans impact.
- **Création d'infrastructures respectueuses des forêts.** Les acteurs impliqués dans le financement, la construction et la réglementation des infrastructures comme les routes, les barrages et les centres miniers sur les fronts de déforestation peuvent prendre des mesures pour atténuer leurs impacts sociaux et environnementaux sans pour autant compromettre les possibilités de développement local. L'impératif de sauvegarde des forêts doit être intégré à tous les projets d'infrastructures.

1 Le principe consiste à n'enregistrer aucune perte absolue de forêts en quantité comme en qualité, tout en ménageant une certaine souplesse : par exemple, le fait d'autoriser le déboisement de forêts dégradées pour satisfaire les besoins locaux, en contrepartie de la restauration d'une superficie équivalente dans un corridor de biodiversité important, apparaît comme un compromis judicieux.